



Baccalauréat Général S

Biologie-Écologie-Agronomie

Objectif

Ce Bac S propose une formation scientifique équilibrée avec la biologie comme matière dominante et une spécialité centrée sur l'écologie et les relations entre agriculture et environnement comme source de motivation.

Ce Baccalauréat, comme tous les Bacs généraux, permet de suivre des études supérieures longues pour tous ceux qui en font le choix.

Il réclame une rigueur scientifique suffisante, un sens de l'organisation, et un effort dans le travail personnel qui doit être régulier et soutenu. Il s'appuie sur le développement de l'esprit scientifique de l'élève.

Conditions d'admission

Après une Seconde Générale et Technologique, avec un avis favorable du conseil de classe pour une Première S.

L'admission s'effectue après un examen du dossier scolaire et un entretien avec le candidat et sa famille.

Déroulement des études

Certains programmes sont spécifiques aux établissements relevant du Ministère de l'Agriculture comme :

- le programme de biologie-écologie dont l'évaluation est faite en fin de Terminale, sous forme d'une épreuve écrite (coef.5) et d'une épreuve de travaux pratiques (coef.2).
- l'option de Première et la spécialité de Terminale appelées toutes deux "Agronomie-Territoire-Citoyenneté", dont l'évaluation en fin de Terminale porte sur la soutenance orale d'un dossier personnel réalisé en cours d'année (coef.2) et qui concerne l'étude des inter-relations entre agriculture et environnement.

Pour les autres disciplines, ce sont les programmes du BAC S relevant de l'Éducation Nationale, avec des évaluations communes à nos élèves et à ceux de l'Éducation Nationale.

Le diplôme

Diplôme du Baccalauréat Général de la série scientifique (S) délivré par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Débouchés

Ce diplôme permet la poursuite d'études en Facultés, dans des Grandes Écoles ou encore BTS ou IUT.



PROGRAMME DES ÉTUDES	COEF.	Horaire hebdomadaire	
		Première	Terminale
Enseignements obligatoires			
Français et littérature	4	4 h	-
Mathématiques	7	5 h	5,5 h
Physique-Chimie	6	4,5 h	5 h
Biologie-Écologie	7	5 h	5 h
Histoire-géographie	3	2,5 h	2,5 h
Philosophie	3	-	3 h
Langue vivante 1 (anglais)	3	2 h	2 h
Langue vivante 2 (espagnol, allemand)	2	2 h	2 h
Education physique et sportive	2	2 h	2 h
Enseignement optionnel			
Agronomie-Territoire-Citoyenneté	-	3,5 h	-
Enseignement de spécialité			
Agronomie-Territoire-Citoyenneté	2	-	3,5 h
TOTAL	39	30,5	30,5
Option facultative			
Hippologie-Équitation	-	1 h	3 h